

# RIREP

**Revue Internationale  
de Recherches et d'Études  
Pluridisciplinaires**

**e-ISSN : 3006-3434**

**p-ISSN : 3006-4929**



email : [rirep@leppe.org](mailto:rirep@leppe.org)

[www.rirep.leppe.org](http://www.rirep.leppe.org)

**Numéro 30  
(2024)**

**LEPPE**

**LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE  
PRÉVENTION EN PSYCHOEDUCATION**

**REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES**

N° 40

\*\*\*\*\*

e-ISSN : 3006-3434

p-ISSN : 3006-4929

**REVUE SEMESTRIELLE ET SCIENTIFIQUE FONDÉE EN 1996 PAR LE GROUPE  
DE RECHERCHES ET D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES (GUREP)**

**ADRESSE :**

LABORATOIRE D'ETUDES ET DE PREVENTION EN PSYCHOEDUCATION  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE—ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)  
22 BP 603 Abidjan 22  
infos@leppe.org / www.leppe.org

**ÉDITEUR : LABORATOIRE D'ETUDES ET DE PREVENTION EN PSYCHOEDUCATION**

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Luc GIRARD, PHD, Professeur Titulaire, Département des Loisirs et Communication Sociale,  
Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada.  
Patrick GONZALEZ, Agrégé des Sciences Economiques, Université Laval, Québec.  
Enseignant associé à l'UVA  
Constant DOGO Beugré, PH.D, Department of Management. Delaware State, University-USA.  
Enseignant associé à l'UVA  
Michel CORNATON, Professeur honoraire, de Psychologie, Université Lyon II, France,  
Enseignant associé à l'UVA  
Jean-Baptiste GBONGUE, PHD, Professeur Titulaire des Sciences de l'Education,  
Enseignant associé à l'UVA.  
Opadou KOUDOU, Professeur Titulaire de Psychologie de l'Education,  
Enseignant associé à l'UVA.  
Albert Kapioko LUASA, Maître de Conférences en Andragogie, Enseignant associé à l'UVA.  
Hyppolyte TOLLAH, PHD, Professeur Titulaire des Sciences de l'Education; Enseignant associé à l'UVA.  
N'Guessan ANON, Maître de Conférences en Sciences de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny,  
Abidjan, Côte d'Ivoire

**COMITE DE REDACTION**

Constant DOGO Beugré, PH.D, Department of Management. Delaware State, University-USA.  
Alphonse Yapi DIAHOU, Professeur Titulaire, Université de Paris VIII, France.  
Robert CARIO, Professeur Titulaire, Université de Pau et des pays de l'Andour, France.  
Maurice CUSSON, Professeur Titulaire, Université de Montréal, Canada.  
Marc Le BLANC, Professeur Titulaire, Université de Montréal, Canada.  
Opadou KOUDOU, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody, Côte d'Ivoire.  
Firmin D. KREKRE, Maître-Assistant, Ecole Normale Supérieure  
Paulin Gnanagbé GOGOUA, Maître-Assistant, Université de Cocody, Côte d'Ivoire.  
Lucie N'GORAN Koko, Maître de Conférences de Sociologie Criminelle, UFR Criminologie, Côte d'Ivoire,  
Afrique.

**COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

**1– Sciences juridiques et économiques**

Pierre-Henri BOLLE, Professeur Titulaire de Droit, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Neuchatel  
Suisse  
Paul yao N'DRE, Professeur Titulaire de Droit, Université de Cocody-Côte d'Ivoire  
Gilbert Marie N'GBO Aké, Professeur Titulaire d'Economie, Université de Cocody-Côte d'Ivoire

## 2– Sciences Humaines, Sociales et Criminelles

Michel CORNATON, Professeur honoraire, de Psychologie, Université Lyon II, France  
Hanick HOUEL, Professeur titulaire de Psychologie, Université Lyon II  
Diby KOUADIO, Professeur Titulaire de philosophie, Université de Cocody-Côte d'Ivoire  
Yapi YAPO, Professeur Titulaire de psychologie Sociale, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire  
Alphonse Yapi DIAHOU, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Paris VIII.  
Alain SISSOKO, Professeur Titulaire de Sociologie, Université de Cocody,-Côte d'Ivoire  
Maurice CUSSON, Professeur Titulaire de Criminologie, Université de Montréal, Canada.  
Marc le BLANC, Professeur Titulaire de Criminologie, Université de Montréal, Canada.  
Constant DOGO Beugré, PH.D, Department of Management. Delaware State, University-USA.  
Dedy SERI, Maître de Recherche de Sociologie, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.

## 3– Arts, Lettres, Langues et Communication

Z. SERY Bailly, Professeur Titulaire, Anglais, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.  
Paulin ZIGUI Koléa, Professeur Titulaire, Lettres Modernes, Université de Bouaké-Côte d'Ivoire.  
Roger Camille ABLOU, Professeur Titulaire, Communication, Université de Bouaké-Côte d'Ivoire.  
Jacques Silué SASSONGO, Maître de Conférences, Anglais, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.  
Véronique IKOSSIE-KOUAKOU, Maître-Assistant, Espagnole, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.

## 4– Sciences et Technologie

Kouamé BINI DONGUI, Maître de Conférences, Chimie, Université d'Abobo-Adjamé, Côte d'Ivoire.  
Hortence ESSIS-TOME, Maître de Conférences, Chimie, Ecole Normale Supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.  
Philippe AYENON, Maître de Conférences, Mathématiques, Ecole Normale supérieure, Université de Cocody-Côte d'Ivoire.

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

### 1. Auteur 1, Auteur 2

Institution de rattachement  
Adresse postale  
Adresse électronique

### 2. Présentation

Le corps de texte est composé en Times New Roman 12, avec un interligne simple ne dépassant pas vingt (20) pages bibliographie y comprise. Un espace de six points est défini après chaque paragraphe, aucun avant. Le style correspondant à un style « normal ». Les paragraphes sont justifiés.

### 3. Format

La première page du texte propose : un titre ; éventuellement un sous-titre ; le nom du ou des auteurs, ainsi que la mention de leur appartenance institutionnelle, de leur adresse et d'une adresse électronique de contact pour chacun d'entre eux ; un résumé du texte en Times New Roman 11; 3 à 6 mots-clés.

#### 3.1. Marges et format

Les marges sont définies de la manière suivante :

- Haut & bas : 1,7 cm
- Gauche & Droite : 1,7 cm

### 4. Figures et tableaux

Les figures, illustrations et tableaux doivent être incorporés au texte. Les figures et illustrations sont numérotées de 1 à n à l'intérieur de l'article, les tableaux également. Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times corps 10 justifiées, sans alinéa, Figure x en romain gras suivi d'un point gras, texte en italique maigre.

### 5. Soumission des textes

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word ou RTF) envoyé à [rirep@leppe.org](mailto:rirep@leppe.org). Un accusé de réception électronique suivra la réception du document.

### 6. Références citées dans le texte

- Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles on se réfère en les faisant précéder d'un deux-points. Ex : (Boileau, 1991 : 312-313).
- Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex : Boileau (1991).
- Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex : (Boileau, 1991a).
- Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule. Ex : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998).
- Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms.
- Si un ouvrage compte plus de deux auteurs, ne mentionner que le premier nom suivi de " *et al.* " en italique. Ex : (Bourbonnais *et al.*, 1997).
- Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

### 6.1. Liste des références (Bibliographie)

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée " Références ".

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsque qu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

### 6.2. Normes à suivre pour la présentation des références (normes de l'APA)

Les noms des auteurs sont saisis en petites capitales.

### 6.3. Livre

Sanders, D.H., Murph, A.F., & Eng, R.J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.

#### Article

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19 (1), 227- 238.

#### Chapitre d'un livre

Lasvergnes, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. In B. Gauthier (ed.), *Recherche sociale* (111-173). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

#### Sources électroniques

##### 1) Périodique en ligne

Auteur, S. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, VV, NN. Consulté le jour, mois, année, URL.  
Ex. : Smith, C. A. & Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38, 1. Consulté le 23 février 2006, <http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf>.

##### 2) Document en ligne

Auteur, A. (Année). *Titre du document*. Consulté le jour, mois, année, URL.  
Ex. : APA Online (2001). *Electronic References*. Consulté le 23 février 2006, <http://www.apastyle.org/elecgeneral.htm>.

**NB: Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs; la reproduction, même partielle, sous toute forme, est interdite sans autorisation**

# **REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES**

e-ISSN : 3006-3434  
p-ISSN : 3006-4929

*REVUE SEMESTRIELLE*

*N°40 - Juin - 2024*

## **SOMMAIRE**

CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LA COMMUNE DE M'BATTO : EXEMPLE DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2020 PAR ALLA KAMENAN KOFFI PASCAL.....	7
PRATIQUES ÉDUCATIVES INAPPROPRIÉES ET DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE AU CP PAR N'DA MARINA – MOKÉ.....	30
CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE DES APPRENANTS DU PREMIER CYCLE DES COLLÈGES PUBLICS AU SUD BÉNIN. PAR EPIPHANIE HOUNYE .....	51
ARCHIVES ET REGLEMENT DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LA REGION SONGON DAGBE PAR N'GUESSAN KODJO RODRIGUE .....	67
REPRESENTATIONS ET USAGE DE DROGUES CHEZ DES ACTEURS DU SECONDAIRE GENERAL IVOIRIENS : ENJEUX DE PREVENTION PAR KOUDOU ETIENNE MARCEL .....	81
INFLUENCE DES PROCESSUS D'ÉVALUATION DU RISQUE ET DE LA PRESSION LIÉE A LA RECETTE SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS CHEZ LES CONDUCTEURS DE « GBAKA » A ABIDJAN PAR N'GO KOUAME RODOLPHE.....	101
LE MICRO-ENSEIGNEMENT DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE, UN OUTIL DE PREDICTION DES DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE DES ETUDIANTS PAR N'GORAN KOUASSI .....	116
REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES DANS LE CHOIX D'ORIENTATION DES ELEVES DE TERMINALE DE SERIES SCIENTIFIQUES DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DE LIBREVILLE PAR BILOGHE EKOAGHE CÉLINE - ELLA MENGARA AH.E - GHELOUBE ANDJAYE FLORENCE, ÉPOUSE NDONG OBIANG .....	140
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE SELON LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN COTE D'IVOIRE. PAR BLE MEAGNET DESIRE.....	150
DETERMINANTS PSYCHO-FAMILIAUX DU CHOIX DES FILIERES DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE CHEZ DES ELEVES DU LYCEE TECHNIQUE D'ABIDJAN PAR SOUMAHORO LOULOU NAN GOMATHY.....	168
LE RENSEIGNEMENT, UN VOLET DE LA POLITIQUE CRIMINELLE, INDISPENSABLE POUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE PAR JEAN-BAPTISTE SENI - OUMAR KONE.....	178

**REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET  
D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES**

e-ISSN : 3006-3434  
p-ISSN : 3006-4929

*BIANNUAL REVIEW*

*N°40 - June - 2024*

SUMMARY

INTER-COMMUNITY CONFLICTS IN THE COMMUNITY OF M'BATTO: EXAMPLE OF THE 2020 PRESIDENTIAL ELECTION BY ALLA KAMENAN KOFFI PASCAL.....	7
INAPPROPRIATE EDUCATIONAL PRACTICES AND LEARNING DIFFICULTIES FROM READING TO CP BY N'DA MARINA – MOKÉ.....	30
CONTRIBUTION TO IMPROVING THE QUALITY OF WRITTEN COMMUNICATION OF UNDERGRADUATE LEARNERS IN PUBLIC COLLEGES IN SOUTH BENIN. BY EIPHANIE HOUNYE .....	51
ARCHIVES AND SETTLEMENT OF INTERCOMMUNITY CONFLICTS IN THE SONGON DAGBE REGION BY N'GUESSAN KODJO RODRIGUE .....	67
REPRESENTATIONS AND USE OF DRUGS AMONG IVORIAN GENERAL SECONDARY ACTORS : PREVENTION CHALLENGES BY KOUDOU ETIENNE MARCEL .....	81
INFLUENCE OF RISK ASSESSMENT PROCESSES AND REVENUE PRESSURE ON ROAD ACCIDENTS AMONG “GBAKA” DRIVERS IN ABIDJAN BY N'GO KOUAME RODOLPHE.....	101
MICRO-TEACHING IN TEACHER TRAINING IN UNIVERSITY PEDAGOGY, A TOOL FOR PREDICTING STUDENTS' LEARNING DIFFICULTIES BY N'GORAN KOUASSI .....	116
PROFESSIONAL REPRESENTATIONS IN THE CHOICE OF ORIENTATION TERMINAL STUDENTS OF SCIENTIFIC EDUCATION SERIES GENERAL OF LIBREVILLE BY BILOGHE EKOUAGHE CÉLINE - ELLA MENGARA AH.E - GHELOUBE ANDJAYE FLORENCE, WIFE NDONG OBIANG .....	140
UNIVERSITY GOVERNANCE ACCORDING TO EDUCATION PLAYERS SUPERIOR IN IVORY COAST. BY BLE MEAGNET DESIRE.....	150
PSYCHO-FAMILY DETERMINANTS OF THE CHOICE OF COURSES IN TECHNICAL EDUCATION AMONG STUDENTS OF THE ABIDJAN TECHNICAL LYCEE BY SOUMAHORO LOULOU NAN GOMATHY.....	168
INTELLIGENCE, A PART OF CRIMINAL POLICY, ESSENTIAL FOR INTERNAL SECURITY BY JEAN-BAPTISTE SENI - OUMAR KONE.....	178

## LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE SELON LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN COTE D'IVOIRE.

### UNIVERSITY GOVERNANCE ACCORDING TO HIGHER EDUCATION STAKEHOLDERS IN COTE D'IVOIRE.

**BLE MEAGNET DESIRE**

Institut National de la jeunesse et des Sports (INJS) Abidjan  
01 BP 8492 Abidjan 01 / [dezble@gmail.com](mailto:dezble@gmail.com); [dezble@yahoo.fr](mailto:dezble@yahoo.fr)

#### **RESUME**

En Côte d'Ivoire, le système d'enseignement supérieur en est toujours à l'application effective et généralisée du Système LMD (Licence Master Doctorat) dans tous les établissements d'enseignement supérieur, qu'ils soient universitaires ou techniques privés. Ceci ne va pas sans moult tâtonnements et balbutiements. Il en résulte souvent une grande méconnaissance de la part des acteurs. Or, cette méconnaissance est d'autant plus problématique qu'elle a lieu dans des systèmes éducatifs où la gouvernance administrative, financière et pédagogique essaie tant bien que mal de s'adapter aux nouveaux canons de la Nouvelle Gestion Publique, de la gouvernance numérique mais également de l'explosion des effectifs étudiants sous la référence de la New Public Management (Nouvelle Gestion Publique). Les références théoriques consistent en des théories évoquant la Nouvelle Gestion Publique. Dans cet article, nous recueillons l'avis des acteurs de l'enseignement supérieur sur la gouvernance universitaire dans le cadre de la définition de la qualité de l'enseignement supérieur et de son évaluation. Nous avons procédé par des entretiens et des questionnaires, ainsi que par la revue documentaire. Les résultats nous montrent globalement que si la gouvernance est sujette à beaucoup d'imperfections, dû notamment aux moyens financiers et aux infrastructures et équipements limités, c'est celle-ci qui est suggérée pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur avec principalement, les changements de mode de gestion, une plus grande place accordée au numérique et au dialogue social, l'implication du privé, une gestion qui se rapproche de la gestion des entreprises privées (évaluation des enseignants par les étudiants, appels d'offres, appels à candidature, privatisation...etc.). En conclusion, la gouvernance universitaire doit s'adapter aussi bien de façon administrative, mais également politique, pédagogique et numérique afin de contribuer efficacement à la qualité de l'enseignement supérieur.

**Mots-clés :** gouvernance, enseignement supérieur, système LMD, qualité, évaluation

#### **ABSTRACT**

In Côte d'Ivoire, the higher education system is still in the effective and generalized application of the LMD System (License Master Doctorate) in all higher education establishments, whether university or private technical. This does not happen without much trial and error. This often results in great ignorance on the part of those involved. However, this ignorance is all the more

problematic as it takes place in educational systems where administrative, financial and educational governance tries as best it can to adapt to the new canons of New Public Management, digital governance but also the explosion of student numbers under the reference of New Public Management. Theoretical references consist of theories evoking New Public Management. In this article, we collect the opinions of higher education stakeholders on university governance in the context of defining the quality of higher education and its evaluation. We proceeded through interviews and questionnaires, as well as a documentary review. The results show us overall that if governance is subject to many imperfections, due in particular to financial means and limited infrastructure and equipment, it is this which is suggested to improve the quality of higher education with mainly, changes in management methods, a greater place given to digital technology and social dialogue, the involvement of the private sector, management that is closer to the management of private companies (evaluation of teachers by students, calls for tenders, calls application, privatization...etc.) In conclusion, university governance must adapt both administratively, but also politically, pedagogically and digitally in order to effectively contribute to the quality of higher education.

**Keys words:** governance, higher education, LMD system, quality, evaluation

### I. INTRODUCTION

Sommé d'adopter les différentes réformes de Bologne, l'enseignement supérieur africain, se caractérise par un contexte difficile avec de faibles performances de ses universités à l'ère des changements multiples induits par la mondialisation (Sall, 2012) ; une raréfaction des moyens (financiers, matériels, humains) couplée à un afflux d'étudiants. Khelfaoui (2009) évoque même un « contexte de dénuement croulant sous le nombre d'étudiants » (Khelfaoui, 2009, P.17)

D'autres préoccupations consistent en la difficulté d'accès à l'enseignement supérieur, due au nombre insuffisant d'enseignants et d'infrastructures (Charlier & Croché, 2003) ; en une intégration socio-professionnelle déconnectée de la réalité socio-économique des pays africains (Khelfaoui, 2009) (Blé, 2017, p.103)

Un des aspects de notre travail a été de mettre en évidence la méconnaissance des acteurs concernant l'application du système LMD. Cette méconnaissance ne constitue-t-elle pas un frein à une meilleure gestion des systèmes éducatifs concernant particulièrement l'enseignement supérieur ?



Quelle gouvernance, les acteurs de l'enseignement supérieur pourraient-ils suggérer en accord avec une définition de la qualité de l'enseignement, à l'ère du système LMD, de l'économie du savoir et des technologies numériques ?

Quelle définition de la gouvernance, élément de la qualité des universités, ses acteurs en font ?

En raison du caractère spécifique institutionnel des établissements d'enseignement supérieur, définir la gouvernance revient à faire preuve de précision et de concision :

*« Les universités sont des institutions à la gouvernance complexe, notamment en raison de la nature décentralisée et indépendante des départements, des centres de recherche, et des caractéristiques spécifiques du corps professoral. Le numéro spécial du Ashe- Eric Higher Education Report de 2003 présente une excellente revue de la vaste littérature sur la gouvernance de l'enseignement supérieur. Les rédacteurs définissent la gouvernance comme « la structure et les processus de prise de décision faisant autorité sur des questions qui sont importantes pour les acteurs internes et externes au sein d'une université » (Gayle, Tewarie, & White, 2003, p. 1). Ils notent également qu'une gouvernance efficace clarifie les orientations stratégiques, identifie les priorités et exerce un contrôle suffisant pour gérer les résultats. » (Rapport d'études, 2010, p.33)*

La gouvernance est toutefois à distinguer de la gestion :

« Rappelons que la gestion se différencie de la gouvernance, du fait qu'elle lui est subordonnée : la gestion sert à mettre en œuvre les décisions prises par le processus de gouvernance » (Rapport d'études, 2010, p.33)

La définition de la gouvernance du numérique découle de celle énoncée plus tôt et décrivant la gouvernance de façon générale :

*« D'une façon plus informelle, on pourrait dire que la gouvernance du numérique décrit qui prend les décisions, qui fournit les éléments de décision et analyse les questions posées, qui définit les priorités, qui met en œuvre les résultats des décisions, et qui harmonise les différences quand il n'y a pas un consensus clair. La bonne gouvernance se reconnaît quand les processus de décision sont conçus avec la participation des acteurs et sont compris et partagés par ces derniers. Elle favorise alors la prise de*

*décisions opportunes et l'alignement de la stratégie numérique de l'université avec sa stratégie globale, ses missions et ses objectifs » (Rapport d'études, 2010, p.47)*

La prise de décision est ici également responsabilisée :

*« Comme Weill et Ross le précisent, « la gouvernance n'est pas concernée par la prise de décisions spécifiques - qui relève de la gestion ou du management, mais détermine plutôt qui prend systématiquement ces décisions ou qui y contribue ». Il s'agit du cadre de responsabilisation pour la prise de décision dans le numérique. » (Rapport d'études, 2010, p.47)*

D'autres auteurs suggèrent une nouvelle configuration à donner à la gouvernance traditionnelle, qui ne serait plus aussi efficace :

*« Pourtant, une évaluation récente (Yanosky & McCredie, 2008) conclut que dans les universités « la gouvernance partagée telle que traditionnellement définie est clairement obsolète et exige aujourd'hui une réinterprétation ». (Rapport d'études, 2010, p.51)*

A l'ère de la mondialisation, de l'économie du savoir, des réformes de Bologne, de la marchandisation de l'éducation, la gouvernance des établissements est un facteur primordial et mis à l'avant par les décideurs. La Nouvelle Gestion Publique accentue ces exigences.

La définition de la qualité obéit à plusieurs approches, principalement les intrants, le processus, le produit. La définition de la gouvernance devrait donc s'inscrire dans un de ces paradigmes.

Un aspect incontournable à considérer et ayant trait à la gouvernance des universités est l'application du système LMD à l'enseignement supérieur africain.

De façon plus spécifique, endosser le système LMD pour les systèmes d'enseignement supérieur africains aurait l'avantage de le rénover dans la perspective de résoudre les problèmes qui s'y posent : la crise des systèmes, les dysfonctionnements constatés (Sall, 2012), la reconfiguration de l'offre de formation (Makosso, 2006) (Blé, 2017, p.100)

Cet espoir de reconfiguration pour se matérialiser devrait passer par une meilleure connaissance et prise en compte des exigences du système LMD.

Un autre problème est constitué par la gestion des politiques publiques à définir et mettre en œuvre pour les états africains dans le cadre de la transposition du processus de Bologne :

« *La transposition du Processus de Bologne en Afrique se caractérise également par un rapport de dépendance à l'égard des pays centraux. (Khelfaoui, 2009, P.2). Cette dépendance aura pour effet d'exclure les pays africains de la définition de leurs propres politiques publiques.* » (Charlier, 2009 citant Khelfaoui, 2009, P.120)

Khelfaoui, 2009 y voit même une remise en cause du travail de reconfiguration entrepris depuis la période postcoloniale. (Charlier, 2009 citant Khelfaoui, 2009, P.120) (Blé, 2017, p.104)

De ces contraintes politiques, structurelles et financières se présente un enseignement supérieur à l'organisation difficile à implémenter :

L'enseignement supérieur se caractérise de façon générale par un cadre organisationnel inadapté et la faiblesse des moyens et ressources. (Uemoa, 2004) (Blé, 2017, p.126)

D'autant plus qu'à ces contraintes se surajoutent des législations inadaptées, ou des injonctions politiques allant à contre-courant des canons académiques et de l'économie du savoir :

« *La législation en vigueur entrave souvent les efforts d'accroissement des inscriptions dans l'enseignement supérieur et d'amélioration de la qualité de l'enseignement en Afrique (Annexes B et G...). Dans certains pays la centralisation poussée de la formulation des politiques de l'enseignement supérieur limite l'autonomie des universités et les politiques, bouleversant ainsi l'expérience d'apprentissage pour répondre aux objectifs politiques. La centralisation des politiques rend également difficile aux universités de s'adapter aux changements de savoir du marché du travail et du développement économique. Dans d'autres pays pendant ce temps, un manque de centralisation et de supervision du système permet à des opérateurs privés douteux d'escroquer les étudiants ou de leur adresser une éducation de faible qualité à un coût élevé et des rendements minimes sur leur investissement* » (Bloom, Canning & Chan, 2006, P.7) (Blé, 2017, p.138)

La mauvaise gouvernance, avec d'autres causes est évoquée pour expliquer la baisse de la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique:

“*Several factors contributed to the decline in quality of higher education in Africa. These include a decline in per unit costs (from US\$6,800 in 1980 to US\$1,200 in 2002) amid rapidly rising enrollments; insufficient numbers of qualified academic staff in*

## BLE MEAGNET DESIRE

*higher education institutions as the result of brain drain, retirements and HIV/AIDS; low internal and external efficiency; and poor governance” (Materu, 2007, P.XIV, Executive summary) (Blé, 2017, 138)*

*« Plusieurs facteurs ont contribué au déclin de la qualité de l’enseignement supérieur en Afrique. Ceux-ci incluent un déclin du coût par unité (par personne) [de 6800 US \$ en 1980 à 1200 US \$ en 2002] en même temps qu’une croissance rapide des inscriptions, un nombre insuffisant de personnels académiques qualifiés dans les institutions d’enseignement supérieur résultant d’une fuite des cerveaux, des retraites et du VIH/SIDA, une faible efficacité interne et externe et la mauvaise gouvernance » (Traduction libre citant Materu, 2007, P.XIV, Executive summary) (Blé, 2017, p.138)*

Dans cet environnement difficile, les dirigeants ont-ils toujours la latitude de mener de façon apaisée et adéquate leurs missions ?

*« Le scénario se retrouve d’un pays à l’autre, le niveau académique baisse, et les responsables des universités ne se concentrent plus sur leur mission académique essentielle, leur attention étant détournée vers la recherche de fonds pour payer les salaires, maintenir les bâtiments du campus dans un état minimum de fonctionnement et faire face aux grèves et manifestations fréquentes organisées par un personnel et des étudiants aigris » (Bollag, 2004, P.5) (Blé, 2017, p.139)*

Enfin les systèmes de gestion informatiques constituent un des points focaux de la gouvernance. Pour un domaine aussi difficile, beaucoup de failles sont relevées :

Les systèmes d’informatique de gestion de l’enseignement ne sont pas opérationnels, présentent de nombreuses lacunes rendant difficiles la validation des données quantitatives recueillies. Cet état de fait limite les possibilités de gestion et de prospective concernant l’enseignement supérieur. Les enjeux sont pourtant primordiaux et portent sur le financement, les domaines, les données du personnel et des étudiants, les filières de formation, l’insertion des diplômés. (Uemoa, 2004) (Blé, 2017, p.125)

## LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE SELON LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN COTE D'IVOIRE

Cet aspect est indissociable des problèmes de gouvernance, ceux-ci consistant principalement en un manque d'autonomie des établissements, avec l'intervention des pouvoirs publics dans les nominations, la gestion du budget, la réglementation des conflits. Egalement par un manque de dialogue avec les acteurs de l'enseignement supérieur, dont le rôle et la contribution ne sont pas toujours clairement définis. (Uemoa, 2004)

Enfin la planification semble déficiente, avec une absence de vision prospective des enjeux des systèmes d'enseignement supérieur. (Chitou, 2011) (Blé, 2017, p.127)

Cette fracture technologique est matérialisée par un manque de formation aux outils informatiques et de financement « due souvent à une absence d'allocation budgétaire spécifique. » (Barry, 2013) Egalement par « l'insuffisance notoire de nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication structurant efficacement l'architecture administrative et la gestion des scolarités » (Chitou, 2011, P.133) (Blé, 2017, p.129)

La fracture numérique et technologique est l'une des tares les plus évidentes dans l'enseignement supérieur en ASS, elle consiste en l'insuffisance de terminaux informatiques, une connectivité très réduite et un manque de formation :

*« Hormis l'Afrique du Sud et Maurice, la plupart des universités de la région sont contraintes dans leur utilisation des TIC par une insuffisance de terminaux informatiques et un manque d'accès à une connectivité Internet abordable. Dans une étude de référence menée par SARUA sur les enjeux confrontant l'enseignement supérieur dans la région, il a été observé que « l'accès aux ordinateurs est encore faible ; en 2007, en moyenne quatre professeurs par ordinateurs, trois membres du personnel administratif par ordinateur et 70 étudiants par ordinateur, et les progrès en matière de développement de la recherche et des réseaux éducatifs ont été lents » (McGregor 2009) » (Kotecha, 2012, P.34)(Blé, 2017, p.131)*

Le manque d'autonomie dans les EES est une caractéristique commune en Afrique subsaharienne notamment. Alors que l'autonomie était censée améliorer la qualité, son manque

impacte négativement le management et la gestion des institutions. (Uemoa, 2004) (Blé, 2017, p.132)

C'est donc dans ce contexte difficile, qu'est exigée l'application des normes de la Nouvelle Gestion Publique (NGP) avec comme enjeux majeurs, l'autonomie des universités, l'assurance-qualité, la reddition des comptes. (Martin, 2014, P. 22) (Blé, 2017, p.126)

Le numérique, dans ce cadre pourrait constituer une alternative aux problèmes récurrents évoqués :

*« En effet, il suffit de regarder la liste des préoccupations stratégiques des universités, telles que les résultats éducatifs, le recrutement, la recherche, et plus globalement l'amélioration de la productivité, pour réaliser que le numérique peut avoir une influence déterminante sur chacun d'eux. »* (Rapport d'études, 2010, p.47)

*« La place croissante du numérique dans les activités de l'université peut expliquer pourquoi les questions de la gouvernance du numérique, de l'organisation et du leadership sont plus que jamais dans l'actualité des universités. »* (Rapport d'études, 2010, p.47)

De façon plus spécifique, les apports du numérique dans la gouvernance sont primordiaux :

*« Dans plusieurs domaines les universités peuvent bénéficier aussi du numérique pour améliorer leur propre gouvernance. En effet, le numérique est aujourd'hui un outil essentiel pour aider au pilotage et à la décision. En fait, le problème n'est plus le manque de données numériques, mais de décider quelles sont les données les plus pertinentes. D'où l'enjeu de disposer de tableaux de bord ou d'un système d'indicateurs adaptés à la prise de décision et au pilotage. Ces données peuvent prendre des formes diverses et se concentrer sur des domaines tels que les entrées (input), les processus et les résultats partout où l'université développe ses activités, et bien sûr aussi sur le numérique lui-même »* (Rapport d'études, 2010, p.52)

Enfin, la responsabilité des personnels académiques et non académiques, des étudiants dans la gouvernance est à souligner :

*« Le personnel académique a la responsabilité principale des domaines fondamentaux des programmes d'études, des cours et des méthodes d'enseignement, de la recherche, du statut du personnel académique et aussi des aspects de la vie étudiante qui ont une relation avec les processus d'éducation... La participation du corps professoral dans la gouvernance de l'université devrait être assurée partout où la responsabilité du corps professoral est présente. » Les modèles dominants de gouvernance dans l'enseignement acceptent, partout dans le monde, le principe de la prise de décision partagée. Partout la tendance est aujourd'hui à plus de partage. Les enseignants, les chercheurs, les étudiants, le personnel non académique sont aujourd'hui souvent considérés comme parties prenantes dans les processus institutionnels des décisions de gouvernance. » (Rapport d'études, 2010, p.50-51)*

Comme nous pouvons le noter, la gouvernance des Universités semble aller de pair avec une implication des principaux acteurs. Les différents aspects que nous avons évoqués réclament donc une certaine mise à niveau des informations, pour en faire des données plus horizontales que verticales (top-down).

Face à tous ces enjeux, il serait légitime de se poser les questions suivantes :

- Quelles connaissances les acteurs de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire des textes de Bologne ou Système LMD et comment les utilisent-ils pour mieux comprendre la gouvernance des Universités ?
- Quelle place est réservée à la gouvernance des Universités dans les définitions de la qualité chez ces acteurs ?
- Quels sont les facteurs qui déterminent cette définition de la gouvernance ?
- Quelles formes prend cette définition et quels en sont les aspects les plus manifestes ?
- Cette définition a-t-elle un lien avec les normes prescrites par les textes de Bologne ?
- Dans ces textes, quelle conception de la gouvernance est mise en avant ?

## BLE MEAGNET DESIRE

A ces questions nous répondons en émettant l'hypothèse suivante : Les acteurs possèdent des conceptions différentes de la gouvernance selon leur statut. Si certains la voient comme devant adopter les normes de l'entreprise privée, d'autres l'espèrent comblant leurs besoins immédiats par exemple. Les facteurs influençant cette définition sont liés aux représentations des acteurs, à leurs conceptions de la qualité, ainsi qu'aux connaissances qu'ils possèdent du fonctionnement des universités. Des similitudes existent entre cette conception et les textes de Bologne, notamment dans l'aspect lié à la gouvernance et la gestion comme une entreprise privée ou l'évaluation par les résultats.

Dans le monde francophone, la Nouvelle Gestion Publique (NGP) tient ses fondements de l'économie institutionnelle et de la théorie du choix social (Schenker-Wicki & Hürlimann, 2006). Mais pour en élucider les principes, c'est toujours au New Public Management (NPM) que les différents intervenants du secteur se réfèrent :

*« Le nouveau mode de gouvernance impulsé par la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) dès 2006 [...] repose sur les principes du « New Public Management » (NPM) qui impose aux universités de « rendre compte ». Ce courant de réformes, venu des pays anglo-saxons, vise à gérer les services publics comme des entreprises, à mettre en place des techniques managériales, des pratiques et des critères d'évaluation de la performance issus du secteur privé » (Calmand, Epiphane (Coord.), 2014, P.13)*

*« Connue dans la sphère anglophone sous le terme New Public Management (en français Nouveau Management Public) les nouveaux modes de gestion de l'enseignement supérieur préconisent le renforcement de la performance, notamment en stimulant la compétition scientifique. » (Eyraud et al. 2011, P.163)*

C'est en effet surtout le mode d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur qui s'inspire largement des principes du NPM, en se basant sur la mesure des performances :



*« L'évaluation est fondée sur le contrôle de la performance par la mesure du résultat. Rapidement un travail considérable de production de données est mis en place au sein des établissements. Il repose sur la structuration des systèmes d'information et la généralisation des dispositifs d'évaluation. Inspiré par les théories du « New Public Management », cette démarche consiste à passer d'une culture de moyens à une culture de résultats dans laquelle la mise en œuvre d'indicateurs quantitatifs s'impose comme le pivot de la logique objectif-performance » (Calmand, Epiphane (Coord.), 2014, P.13)*

C'est surtout l'évaluation institutionnelle qui s'est inspirée du NPM :

*« Pour rendre le processus d'évaluation plus scientifique et permettant des comparaisons fiables, les autorités publiques, dans de nombreux pays, se sont inspirées du New Public Management qui, appliqué au domaine public, vise à améliorer l'efficacité et l'efficience des services publics à travers le développement d'une certaine redevabilité (accountability) » (Hugonnier, 2016 In De Ketele, Hugonnier, Parmentier & Cosnefroy (Eds.), 2016, P.100)*

En définitive, le NPM et la NGP visent l'efficacité, l'efficience, et surtout la qualité des services :

*« Il insiste sur la programmation, la coordination, la contractualisation, l'évaluation des décisions, plus concrètement, il se caractérise par la mise en œuvre d'indicateurs d'activités, d'outils de gestion budgétaire et comptables, d'outils de mesure des coûts dans la perspective de répondre à trois logiques d'action : celle de l'efficacité socio-économique (les objectifs énoncent le bénéfice attendu de l'action de l'État) celle de la qualité de service (les objectifs énoncent la qualité attendue du service rendu à l'utilisateur) celle de l'efficacité de gestion ou d'efficience ( les objectifs énoncent pour le contribuable, l'optimisation attendue dans l'utilisation des moyens employés en rapport avec les produits ou l'activité obtenus des ressources consommées) (Pesqueux, 2010)» (Calmand, Epiphane(Coord.), 2014, P.13) (Blé, 2017, p.51)*

**II. METHODOLOGIE**

**Outils de collecte des données**

Les outils de collecte des données sont : Entretiens, Questionnaires, études documentaires.

**Site et participants à l'enquête**

Les acteurs de l'enseignement supérieur qui ont participé à l'enquête sont : étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques, dirigeants des établissements.

Dans le questionnaire, les items suivants étaient relatifs à la gouvernance (Blé, 2017, Annexes) :

*Parmi les conceptions suivantes décrivant la qualité d'un établissement d'enseignement supérieur, pouvez-vous classer chaque conception suivant l'importance que vous lui accordez ? Cochez la case correspondante pour chaque conception (une seule croix par conception) :*

	Pas du tout important	Pas important	important	Très important
Un établissement géré comme une entreprise : valorisation de la recherche, évaluation des enseignants par étudiants				
Productivité : Aptitude à produire au moindre coût				

**LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE SELON LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR EN COTE D'IVOIRE**

*Choisissez, sans les hiérarchiser, parmi les éléments suivants ceux qui selon vous pourraient refléter l'état de qualité de votre institution. Cochez la (es) case (s) correspondante (s) (Plusieurs choix possibles) :*

Gouvernance et contexte :

Grèves fréquentes

Structures autonomes de gouvernance bien définies

Manque de moyens financiers

*Parmi les propositions suivantes destinées à améliorer la qualité de l'enseignement, pouvez-vous évaluer chacune d'entre elles suivant l'importance que vous lui accordez ? Cochez la case correspondante pour chaque proposition (une seule croix par proposition)*

	Pas du tout important	Pas important	important	Très important
Diversification des sources de financement				
Accorder plus d'autonomie à l'établissement : critères d'admission, taille des effectifs étudiants, recrutement				

### **III. RESULTATS**

Les résultats suivants ont été obtenus concernant la place de la gouvernance dans la qualité de l'enseignement supérieur. Les extraits suivants d'entretiens portaient sur les sous-domaines ci-après :

Le leadership, le management des dirigeants ou de la direction

*« C'est ça qu'il nous faut, il faut avoir des bons managers pour avoir vraiment un enseignement supérieur de qualité » (O.J., Enseignant)...*

Les entreprises, partenaires de référence dans la définition de la qualité de l'enseignement supérieur :

*« Alors pour définir la qualité, souvent nous notre repère ce sont les entreprises. Ce sont les employeurs » (G.Z., Enseignant) » (Blé, 2017, p.234)*

Gouvernance

*« Je crois qu'on doit mettre l'accent sur le partenariat public-privé comme on l'a dit. L'état ne peut pas tout faire. [Répétition] On doit tenir compte de nos potentialités. On est un pays à majorité agricole. Donc tout ce qui est lié à l'environnement, à l'agro-industrie, la transformation de nos matières premières. Toutes ces filières qui rentrent dans ce domaine-là ; on doit carrément étendre toutes ces formations pratiques à nos universités, et les mettre en relation avec toutes les entreprises commerciales de vente de ces produits là en termes de premiers marchés » (S.R., Personnel administratif et technique)... » (Blé, 2017, p.246)*

*« Il faut mettre les indicateurs de performance, et ça c'est possible, mais le politique, lui il ne regarde pas cela. Peut-on arriver à une institution ou un institut de qualité, donc sous-entendu contenus et puis réformes sans qu'on ne mette en place des indicateurs de performance ? »* (O.J., Enseignant) (Blé, 2017, p.257)

« ... gouvernance

La gouvernance est préconisée comme une solution pour l'amélioration de la qualité par plusieurs répondants qui évoquent notamment les réformes et même la refondation du système éducatif. ...

...Un autre volet de la gouvernance suggérée par les répondants est la priorité à accorder aux résultats...

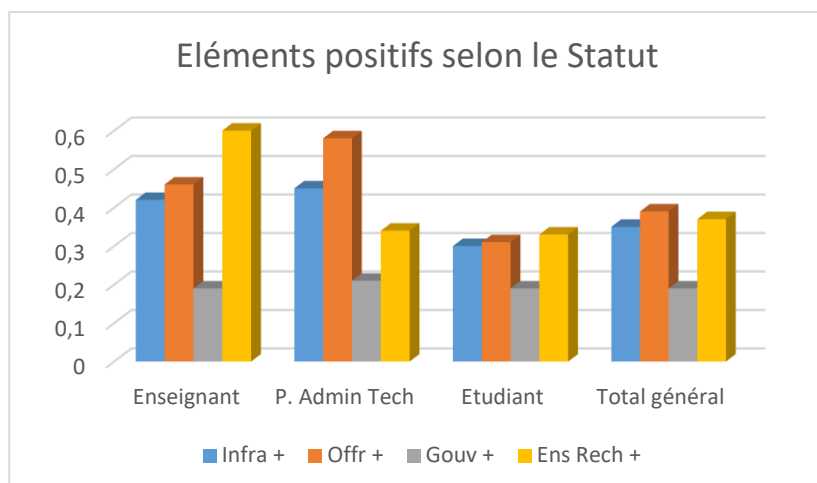
La révision du statut juridique de l'institution afin de passer d'une structure publique à une structure privée, ou pour améliorer l'autonomie de l'établissement, constitue un des moyens de la gouvernance pour améliorer la qualité....

Une autre suggestion ayant trait à la gouvernance, concerne les dirigeants de l'institution dont le recrutement doit se faire par appel d'offres, et la gestion de la direction de l'établissement d'enseignement supérieur, à répartir entre l'aspect administratif (management – marketing) et celui technique (pédagogie)

De façon plus marginale, des éléments de la gouvernance afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur suggèrent la diffusion de bonnes pratiques, d'agir de façon sectorielle sur les insuffisances constatées ou la limitation des mouvements de grèves (enseignants, étudiants) » (Blé, 2017, p.253-254)

A titre d'illustration, le graphique suivant décrit les éléments positifs de l'état des lieux de la qualité en fonction du statut des répondants. On y voit que la gouvernance est l'item le moins évoqué :

## BLE MEAGNET DESIRE



Graphique 1 : Les éléments positifs de l'EDL de la qualité selon le statut (Source : Blé, 2017, p.298)

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

Adelman, C. (2008). *The Bologna Club: What U.S. higher education can learn from a decade of European reconstruction*, Mai 2008, Institute for Higher Education Policy (IHEP), Washington.

Barry, B. (2013). « Formations Universitaires en Afrique – Enjeux et défis », Conférence : *L'Université Africaine face aux défis et enjeux actuels de développement du continent*, Tanger, 25-27 Février 2013, Association des Universités Africaines.

Blé, M.D. (2017). *La notion de qualité et son évaluation chez les acteurs dans le cadre de la transposition du processus de Bologne dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire. Le cas des universités publiques et de l'INP-HB de Yamoussoukro*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon 2.

Bollag, B. (2004). *Amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : ce qui marche, Rapport d'une conférence régionale de formation tenue à*

**LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE SELON LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR EN COTE D'IVOIRE**

Accra, Ghana, du 22 au 25 Septembre 2003, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale Washington.

Bloom, D., Canning, D. & Chan, K. (2006). *L'enseignement supérieur et le développement économique en Afrique*, Banque Mondiale, Washington.

Calmand, J. & Epiphane, D. (coord.) (2014), *Evaluer les universités. Analyse critiques des indicateurs d'établissements et méthodologie des enquêtes auprès des recruteurs*, Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), Relief 47, Echanges du Cereq, Mai 2014, Centre d'études et de recherche sur les qualités, Mars 2014

Charlier, J.-E. (2009) « Faire du Processus de Bologne un objet d'analyse », *Éducation et société*, 2009/2 n° 24, PP.109-125

Charlier, J.-E. & Croche, S. (2003). « Le Processus de Bologne, ses acteurs et leurs complices », *Éducatons et sociétés* N°12, 2003/2, PP.13-34

Charlier, J.-E. & Croche, S. (2010). « L'inéluctable ajustement des universités africaines au Processus de Bologne », *Revue française de pédagogie*, 172 /2010, 77-84

Chitou, I. (2011). « L'enseignement supérieur et la recherche dans la problématique du développement du Togo : une orientation vers la gestion entrepreneuriale », *Management & Avenir*, 2011/5 N°45, PP.126-143

Eyraud, C. et al. (2011). « Les enjeux de quantification dans la LOLF. Le cas de l'enseignement supérieur », *Revue française de socio-économie*, 1, N° 7, 2011, pp.147-168

Hugonnier, B. (2016). « Chapitre 5 : L'évaluation de l'enseignement supérieur dans l'optique des deux excellences : élitiste ou sociale et sociétale » In J.-M. De Ketele ; B. Hugonnier; P. Parmentier ; L. Cosnefroy (Eds.). *Quelle excellence pour l'enseignement supérieur ?* Bruxelles : De Boeck, Collections Pédagogies en développement

Kotecha, P. (2012). *Profil de l'enseignement supérieur en Afrique Australe. Tome 1 : Perspective régionale*, SARUA.

Lewis, R. (2011). « L'avenir de l'assurance qualité au sein du système mondial d'enseignement supérieur », *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 – Volume 2 : mondialisation*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 2011, pp. 380-415.

Martin, M. (dir.) (2014). *la gouvernance dans l'enseignement supérieur : quelles politiques, avec quels effets ?* Institut international de planification de l'éducation, Unesco.

Materu, P. (2007). *Higher Education Quality Assurance in Sub Saharan African. Statuts challenges, opportunities, and promising practices*, Africa Region Development Department, World Bank Working Paper N° 124, The World Bank, Washington D.C.

Mocquet, B. (2017). *La gouvernance universitaire et l'évolution des usages du numérique : Nouveaux enjeux pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique français*, Université Bordeaux-Montaigne

Rapport d'études (2010). *L'université numérique : éclairages internationaux*, Travaux conduits par la Caisse des Dépôts en partenariats avec l'OCDE et la Conférence des présidents d'université, Juin 2010

Sall., A. S. (2012). *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique : le cas de l'université Cheick Anta Diop de Dakar (UCAD)*, l'Harmattan Sénégal.

Uemoa (2004). *Étude sur l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA, Phase 1 : synthèse et options d'appui. Pour une nouvelle vision de l'enseignement supérieur : Intégration, Pertinence et Qualité*, Rapport final, novembre.



# **REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES**

*Fondée par le Groupe de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires (GUREP) depuis 1996*

## **Revue Semestrielle**

e-ISSN : 3006-3434

p-ISSN : 3006-4929

**N° 40 - Juin - 2024**

**Laboratoire d'Etudes et de Prévention en Psycho-Education**

**Ecole Normale Supérieure – Abidjan**

**[www.leppe.org](http://www.leppe.org) / [infos@leppe.org](mailto:infos@leppe.org)**